



i SUCY info Santé

Suite à l'épidémie de Covid-19 et en l'absence des publications habituelles, la Ville vous tient informés par ses réseaux numériques : site internet de la ville, page Facebook...

Retrouvez ici toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin

Le point sur les services de santé à Sucy

La Ville de Sucy tient à remercier de tout cœur le personnel médical et soignant qui ne compte ni ses heures, ni sa bienveillance, ni son énergie, pour accueillir au mieux un nombre croissant de patients. Face à la pandémie, les professionnels de santé de Sucy s'organisent.



Réorganisation de l'activité des médecins et professionnels de santé

La plupart des professionnels en lien avec la santé, médecins, infirmières libérales, dentistes, cardiologues, kinésithérapeutes... ont, majoritairement, réorganisé leur travail. Certains ont suspendu leurs consultations tout en prévenant leurs patients et ne réservant d'éventuels rendez-vous qu'au cas par cas, d'autres ont modifié leurs habitudes de travail...

Professionnels de la santé, si vous avez des informations à communiquer au public, la Ville vous propose de le faire savoir aux habitants par le biais de nos réseaux d'informations. Contactez la ville via le formulaire « contact » du site internet. Nous relayerons vos informations.

Madame Audrey Jarry Campi Psychologue et Monsieur Jean-Michel Pourtier hypnothérapeute, deux professionnels de l'accompagnement psychologique se regroupent bénévolement pour assurer une permanence téléphonique de soutien.

Si vous avez besoin de parler pour évacuer vos peurs ou vos états anxieux envoyez un SMS avec COVID au 07 61 69 18 00 ou 06 77 78 89 95 et ils vous rappelleront dès que possible.

Merci de ne pas appeler leur ligne directement et de passer par le SMS afin d'éviter toute surcharge d'appels



SAMI ouvert

24 rue Henri Dunant
Quartier de la Procession
Permanences du lundi au vendredi de 20h à minuit
dimanches et jours fériés de 8h à minuit

Un agent de surveillance accueille le public : il a pour consigne de demander aux patients qui toussent ou qui présentent un syndrome infectieux fébrile de porter un masque ou une écharpe/foulard couvrant le nez et la bouche.

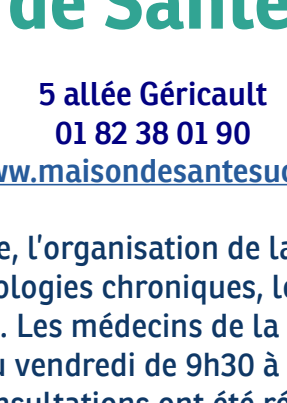
Les locaux restent aérés en permanence, les patients qui le souhaitent peuvent rester dans leur voiture et sont appelés par téléphone suivant l'ordre d'inscription auprès de l'agent de surveillance.



Ne surchargez pas le 15 pour savoir si le SAMI est bien ouvert !

En revanche, l'appel au 15 est essentiel en cas de symptômes inquiétants, liés à une infection connue ou suspectée au COVID-19, ainsi que pour toute autre demande d'aide médicale urgente.

Le SAMI recommande aux patients de ne pas trop encombrer la salle d'attente qui a été élargie au sas d'entrée afin de créer une distance suffisante entre eux et de séparer, dans la mesure du possible, les pathologies infectieuses et non-infectieuses.



Nouvelle organisation de la Maison de Santé Universitaire

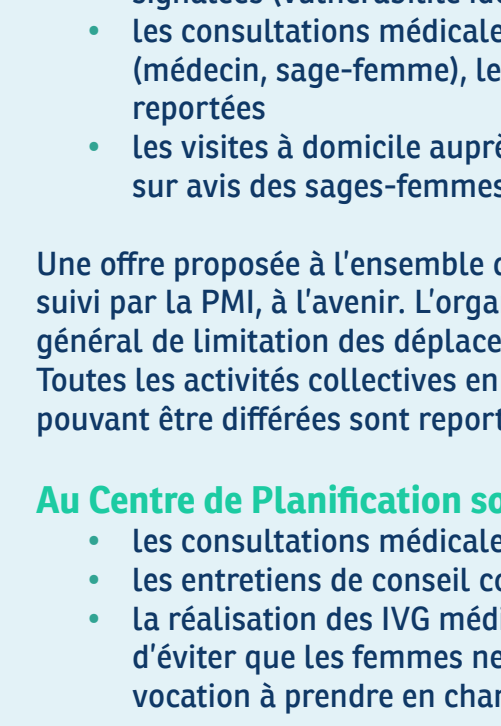
5 allée Géricault
01 82 38 01 90
www.maisondesantesucy.fr

Compte-tenu du contexte épidémique, l'organisation de la maison de santé universitaire évolue mais le suivi habituel pour les pathologies chroniques, le suivi des grossesses, des enfants ou encore des soins urgents se poursuit. Les médecins de la maison de santé prennent eux mêmes les appels téléphoniques, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h pour les patients de la structure. Les consultations ont été réorganisées, les situations de soin en lien avec des problématiques non infectieuses sont traitées le matin et les situations de soin en lien avec les problématiques infectieuses le sont l'après midi.

En fonction de la situation, des conseils téléphoniques, une consultation physique ou une téléconsultation peuvent être proposées. Merci de ne pas vous déplacer à la maison de santé sans y avoir été expressément convié par un médecin de la structure.



Ne vous déplacez pas à la Maison de Santé sauf si vous y êtes invités par les médecins !



Maintien des services individuels de la PMI / CPEF

2 rue Pierre Sémard
01 56 71 42 81

La PMI (Protection Maternelle et Infantile) ainsi que le CPEF (Centre de Planification et d'Éducation Familiale), gérés par le département du Val-de-Marne, restent ouverts.

Pour se faire, la PMI assurera :

- les consultations médicales des premiers mois de vie et les vaccinations des enfants, en respectant, dans la mesure du possible, le calendrier des consultations médicales recommandées
- les consultations de puériculture des premières semaines de vie permettant notamment les pesées pour les enfants sortant de maternité et les conseils de puériculture aux familles
- les visites à domicile des puéricultrices notamment pour les sorties de maternité signalées (vulnérabilité identifiée)
- les consultations médicales de suivi de grossesse. Sur décision du professionnel (médecin, sage-femme), les consultations jugées non indispensables pourront être reportées
- les visites à domicile auprès des femmes enceintes dont la fréquence sera discutée sur avis des sages-femmes

Une offre proposée à l'ensemble de la population même si les familles n'envisagent pas un suivi par la PMI, à l'avenir. L'organisation de ces rendez-vous sera adaptée dans le contexte général de limitation des déplacements et d'isolement. Toutes les activités collectives en centres de PMI sont suspendues et les visites à domicile pouvant être différées sont reportées à une date ultérieure.

Au Centre de Planification sont maintenues de préférence sur rendez-vous :

- les consultations médicales de planification familiale
- les entretiens de conseil conjugal et familial
- la réalisation des IVG médicamenteuses dans les centres qui les pratiquent, afin d'éviter que les femmes ne recourent à l'hôpital ou aux professionnels de ville ayant vocation à prendre en charge des patients COVID-19

Toutes les activités collectives (groupe de paroles, actions de sensibilisation...) sont suspendues.



Appelez impérativement avant de vous déplacer !



Les pharmacies de garde

Retrouvez ci-dessous les pharmacies de garde pour la fin du mois de mars et pour le mois d'avril

29 mars — Pharmacie du Centre
2bis av de Verdun – Limeil

5 avril — Pharmacie Cholay Colteau
36 av Henri Barbusse – Limeil

12 avril — Pharmacie Couffignal
140 rue du Général de Gaulle – Sucy

13 avril — Pharmacie des Orchidées
49 rue de Paris – Boissy

19 avril — Pharmacie Dia
23 place de la Fraternité – Sucy

26 avril — Pharmacie Pharma Bio
14 place Arthur Rimbaud – Limeil

1^{er} mai — Pharmacie Hamzaoui
Centre Commercial Boissy 2 – Boissy

Les pharmaciens communiquent sur leurs changements de fonctionnement

Pharmacie de la Gare
1 rue Montaleau – 01 45 90 20 33
Attention durant cette période de confinement, la Pharmacie de la Gare ferme à 19h au lieu de 20h.

Pharmacie du Centre
1 rue du temple – 01 45 90 21 31
La pharmacie du Centre ferme à 19h au lieu de 20h et privilégie les livraisons. Vous pouvez envoyer vos ordonnances par mail pharmacieprado@gmail.com ou les appeler pour renouveler vos anciennes ordonnances.

Pharmacie du Clos de Pacy
5 place du Clos de Pacy- 01 45 90 28 32
La pharmacie du Clos de Pacy ferme à 19h00 au lieu de 19h30 .

Vous pouvez envoyer vos ordonnances par mail pharmacieduclosdepacy@orange.fr ou appeler pour renouveler vos anciennes ordonnances.



Maintien des collectes mobiles de sang

L'Établissement Français du Sang (EFS) appelle les français à donner leur sang malgré le confinement pour répondre aux besoins des patients.

Donner son sang fait partie de la liste des déplacements autorisés en cochant la case déplacement pour assistance à personne vulnérable. À Sucy, les prochaines collectes auront lieu les 8 et 20 avril de 8h à 18h au parking des Fontaines. L'attestation nécessaire pour circuler est disponible en cliquant sur [ce lien](#). Cocher la case déplacement pour assistance à personne vulnérable.

Si vous ne pouvez pas l'imprimer, vous pouvez la reproduire sur papier libre.

Comment joindre la CPAM

Conformément aux directives gouvernementales liées à l'épidémie de Covid 19, la CPAM 94 met en œuvre son plan de continuité des activités.

4 canaux de contacts pour joindre la CPAM :

- **Le compte ameli** : Privilégiez les services en ligne, et en particulier le compte personnel sur amelii.fr pour vos démarches les plus courantes. Un chatbot (via le compte ameli) a été mis en place pour pouvoir répondre aux questions des assurés. Le site amelii.fr sera régulièrement mis à jour.
- **La ligne d'accueil physique** : Fermeture totale des accueils physiques jusqu'à la levée des mesures de confinement. Les demandes d'AME seront traitées en processus prioritaire mais l'activité de remise de carte est suspendue (les professionnels de santé ont accès à un logiciel leur permettant de visualiser les droits des usagers). Les 2 centres de santé polyvalents de la CPAM (Choisy-le-Roi et Saint-Maur-des-Fossés) sont mobilisés et accueillent les patients. Les permanences du service des Missions Sociales ne sont pas assurées. Les réunions collectives (atelier maternité – forum...) ne sont pas assurées.
- **Par téléphone via le 3646**. Les réponses sont apportées dans la mesure des capacités de traitement.
- **Par courrier** : L'activité de maladie est maintenue via l'adresse unique de correspondance Assurance maladie du Val de Marne 94031 Creteil cedex. Les boîtes aux lettres situées dans les agences sont fermées.

Mobilisation des volontaires pour les établissements de santé et médico-sociaux #Renforts-Covid

Devant l'importance de la crise sanitaire actuelle, l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France met en place dès aujourd'hui un dispositif d'appel à volontaires, pour venir en renfort des équipes dans les établissements de santé et médico-sociaux : l'opération #Renforts-Covid.

Cette initiative a pour objectif de mobiliser l'ensemble des étudiants, professionnels, actifs ou retraités, disposant de compétences répondant aux besoins des établissements.

Grâce à une plateforme digitale, le dispositif permet à tous les étudiants et professionnels de contribuer à la gestion de cette crise, de proposer leurs compétences et de les mettre au service des établissements qui ont exprimé des besoins.

Toutes les informations sur le dispositif sont disponibles sur le site : <https://renforts-covid.fr>

